



Solidarité
RENOUVELABLES

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 janvier 2023

La filière prend acte de l'annulation par le Conseil d'Etat de l'arrêté qui mettait en œuvre la révision des contrats solaires

Dans une décision du 27 janvier 2023, le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté du 26 octobre 2021 relatif à la révision de certains contrats de soutien à la production d'électricité d'origine photovoltaïque prévue par la loi de finances pour 2021.

La filière solaire – ENERPLAN, le Syndicat des énergies renouvelables et Solidarité Renouvelables – prend acte de cette décision et va analyser les impacts de celle-ci pour les producteurs concernés et pour la filière.

